

ONG ASEFCE BENIN

ONG AFRIQUE SOLIDARITE EMPLOI FORMATION CREATION D'ENTREPRISES BENIN

Récépissé de Déclaration N° 2016/014/SG/SAG/SA du 11 Février 2016

Journal Officiel de la République du Bénin N° 07 du 1^{er} Avril 2016

Compte: Bank Of Africa N°003887430002

*Siège : Rue entre la pharmacie Catchi et la société générale du Bénin à 200 m du
rond-point*

01bp134 Porto-Novo - Bénin Tél : +229 97 64 61 03 et 95 95 13 97

Email : ongasefcebénin@gmail.com



« Chaque être humain est une étoile qui mérite la chance de briller »

PROJET :

**CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ACCUEIL, D'ASSISTANCE,
D'EDUCATION ET DE PROFESSIONNALISATION DES
ORPHELINS ET ENFANTS VULNERABLES**

Gérald Sabas AGUIDISSOU

Directeur Exécutif

Formateur en Développement Local

Janvier 2019

SOMMAIRE

TITRE DU PROJET

PRESENTATION DE LA LOCALITE

PRESENTATION DU DEMANDEUR

PRESENTATION DU PROJET

JUSTIFICATION DU PROJET

LES OBJECTIFS DU PROJETS :

- 1. Objectifs Quantitatifs
- 2. Objectifs Qualitatifs

ACTIVITES / STRATEGIE D'INTERVENTION :

- a) Phase 1 : Etude de faisabilité
- b) Phase 2 : Conception
- c) Phase 3 : Construction des Bâtiments
- d) Phase 4 : Equipements des locaux

BENEFICIAIRES DU PROJET

STRATEGIE D'INTERVENTION ET MOYENS :

- 1. Stratégie globale
- 2. Stratégie spécifique
 - Objectif N°1
 - Objectif N°2
- 3. Stratégie d'appui

ANALYSE TECHNIQUE :

- 1. Des activités de formation théoriques
- 2. Des activités de formation pratiques

EFFETS DU PROJET SUR LES CIBLES

ETUDE SOCIOPOLITIQUE

- 1. Socialement
- 2. Politiquement

ETUDE TECHNIQUE DU PROJET :

- 1. Descriptif
- 2. Ressources humaines
- 3. Organisation et gestion du centre et de ses services annexes

ORGANISATION TECHNIQUE ET GESTION INTERNE DU PROJET

- 1. Organisation des ressources humaines
 - A/ Personnel technique fixe
 - B/ Personnel technique contractuel
 - C/ Personnel d'appui
- 2. Le processus gestionnaire

CALENDRIER D'EXECUTION

SUIVI ET EVALUATION

DURABILITE

RISQUES ET EVENTUELS OBSTACLES D'ECHEC

PERENNISATION

CONCLUSION

BUDGET

TITRE : Projet de construction d'un centre d'accueil, d'assistance, d'éducation et de professionnalisation des orphelins et enfants vulnérables.

VOLET : Formation professionnelle, insertion éducative et socio-économique des orphelins et enfants vulnérables.

LIEU D'IMPLANTATION : Commune de Pobè

ORGANISATION RESPONSABLE : ONG ASEFCE BENIN

DUREE DU PROJET : Trois (3) ans

BUT :

Ce projet de construction d'un centre d'accueil, d'assistance, d'éducation et de professionnalisation des orphelins et enfants vulnérables dans la commune de Pobè veut REDONNER ESPOIR à tous ces enfants et jeunes livrés à leur sort. Il s'agira surtout de les encadrer et les faire intégrer dans les milieux de prise de décision pour un développement durable.

OBJECTIFS :

- Ouvrir un centre d'accueil à tous ces orphelins et enfants vulnérables livrés à leur sort dans la ville Pobè et autres communes environnantes.
- Contribuer à l'éducation et à la formation des orphelins et enfants vulnérables en situation difficile tout en les orientant vers un apprentissage de métier.
- Former en moyenne 20 orphelins et enfants vulnérables dans les secteurs très variés en vue d'améliorer leurs conditions de vie.
- Apporter écoute et encadrement à ces groupes ciblés.
- Promouvoir les microréalisations et les activités génératrices de revenus pour leur autonomie.
- Lutter contre la mobilité transnationale migration et renforcer le maintien dans leur milieu de vie.
- Lutter contre la marginalisation, la mendicité et la pauvreté.
- Promouvoir le bien-être des orphelins et enfants vulnérables à travers les soins de santé primaire.

AMENAGEMENT :

- Zone du bloc administratif
- Zone de formation et réinsertion socio-économique
- Zone de prise en charge sanitaire
- Zone d'éveil et de divertissement

COÛT DU PROJET :

- Coût estimatif :

RESPONSABLE DU PROJET :

Monsieur Gérard Sabas AGUIDISSOU

Directeur Exécutif de l'ONG ASEFCE BENIN

CONTACTS : Tel : +229 97 64 61 03 / 95 95 13 97 Email : ongasefcebénin@gmail.com

PRESENTATION DE LA LOCALITE :

Situation géographique

La Commune de Pobè est située au Sud-est du Bénin et au centre – Est du département du Plateau à la limite frontalière avec le Nigeria, la Commune de Pobè

est limitée au Nord par la Commune de Kétou, au Sud et à l'Ouest par la Commune d'Adja-ouèrè et à l'Est par le Nigeria.

Elle a une superficie de 400 km², représentant 11% de la superficie du département et 0,46% de celle du Bénin. Elle compte 54181 habitants en 1992 et 82910 habitants en 2002 soit un taux d'accroissement naturel de 4,35%. Sa densité est de 207hbts /Km²

La Commune de Pobè est composée de quarante-quatre (44) villages/quartiers de ville qui sont répartis dans cinq (05) arrondissements dont un urbain (Pobè Centre) et quatre ruraux (TOWE, IGANA, AHOYEYE, ISSABA).

Climat

La Commune de Pobè jouit d'un climat de type béninéen ou subéquatorial avec deux (02) saisons pluvieuses et deux (02) saisons sèches qui s'alternent.

Les précipitations atteignent 1100 à 1200 mm par an. A l'instar des variations climatiques dans la sous-région, la commune de Pobè ne bénéficie plus de ce type de climat. La zone de dépression est une zone de forte rosée.

Relief

Située globalement dans une zone de plateaux de 50 à 200 mètres au-dessus du niveau de la mer et d'une altitude moyenne de 100 mètres, la Commune de Pobè comporte une dépression qui n'est rien d'autre que la continuité de la dépression médiane qui traverse tout le Bénin d'Ouest à Est.

Elle découpe la Commune en deux zones orographiques : Une zone de dépression (altitude <50m) et une zone de plateau.

La zone de dépression (altitude <50m) comporte une grande partie de l'Arrondissement d'Issaba jusqu'à la latitude d'Onigbolo et les arrondissements d'Ahoyéyé, d'Igana et de Towé.

La zone de plateaux regroupe tout le reste de la commune. Sur celle-ci on rencontre plusieurs plateaux dont le plateau de Pobè d'altitude moyenne 100 mètres.

PRESENTATION DU DEMANDEUR

RUBRIQUES	DENOMINATIONS
Dénomination juridique complète	ONG ASEFCE BENIN (Ong Afrique Solidarité Emploi Formation Création D'Entreprises Bénin)

Date de constitution	Février 2016
Nationalité	Béninoise
Statut juridique (y compris N° d'enregistrement officiel, le cas échéant)	ONG ASEFCE BENIN est une Association de droit béninois à but non lucratif régie par la loi du 1 ^{er} Juillet 1901, reconnue et enregistrée le 11 février 2016 par la préfecture de Porto-Novo (Bénin) sous le N° Récépissé de Déclaration N° 2016/014/SG/SAG/SA du 11 Février 2016 Journal Officiel de la République du Bénin N° 07 du 1 ^{er} Avril 2016
Adresse officielle	<u>Siège</u> : Rue entre la pharmacie Catchi et la société générale du Bénin à 200 m du rond-point 01bp134 Porto-Novo - Bénin
N° de téléphone / Fax	Tél : +229 97 64 61 03 et 95 95 13 97
Courrier électronique	Email : ongasefcebenin@gmail.com
Site internet	www.facebook.com/ongasefcebenin72
Personnes ressources	Monsieur Gérald Sabas AGUIDISSOU
Nature de l'organisation (organisation de base, organisation d'appui etc...)	Œuvrer pour le bien-être de tous, le soutien scolaire pour les apprenants. Nous œuvrons pour la promotion de l'auto développement local
Projet en cours en cours et en prévision	Projet de création d'un centre de formation et de production agricole (ferme-école); Projet de développement rural par le biais des micros projets ; Projet de construction d'un centre social des métiers
Nos partenaires	ASEFCE International Autres

PRESENTATION DU PROJET

JUSTIFICATION DU PROJET :

Les crises socio-économiques qui frappent les états modernes n'épargnent pas les pays en voie de développement. Le Bénin n'échappe pas à ces crises. Partout apparaissent des phénomènes nouveaux qui pèsent sur la vie des populations et qui mettent en cause l'équilibre traditionnel des familles.

Il s'agit notamment de l'apparition des nouvelles formes de gestion des villes avec un développement rapide de l'exode rural, l'apparition d'une forme de débrouillardise, pour survivre, caractérisée par la présence de nombreux mendiants et enfants de la rue talibés dans tous les coins et recoins des quartiers : et l'apparition d'une forte émigration des jeunes.

Ces derniers quittent leur territoire pour diverses raisons :

- Aller à la recherche du travail,
- Chercher des conditions de vie plus humaines et plus respectueuses de la dignité humaine,
- Poursuivre leurs études supérieures et universitaires
- Fuir une pauvreté parfois latente et partent en migration, malheureusement beaucoup d'entre eux ne reviennent plus.

Dans cette recherche effrénée et relativement logique de lendemains meilleurs, certaines catégories de la population béninoise trainent à s'adapter à cette nouvelle évolution du pays. Sont plus concernés en l'espèce, les enfants et les jeunes.

Les enfants sont laissés à eux-mêmes et errent dans les rues sans soutien familial ni toit pour dormir.

En réalité, soit ils ont des parents émigrés et qui, du fait des difficultés de la vie, ne sont pas en mesure d'accomplir leur devoir parental, d'éduquer et surtout de nourrir leur famille ; soit ils sont abandonnés à eux-mêmes ou ils ont été confiés à des tiers personnes, professeurs religieux chargés de les éduquer. Malheureusement la majeure partie d'entre eux se retrouve dans la rue pour mendier.

Quant aux jeunes, en particulier les jeunes filles, on remarque une exclusion de ces dernières qui se font de plus sentir dans les grandes villes où le tissu familial et les valeurs d'entraides traditionnelles se perdent peu à peu sous l'effet de la « modernisation » de la société.

Les jeunes filles deviennent mères parfois très tôt, bien avant même d'atteindre l'âge adulte.

Ne bénéficiant pas d'une aide ou d'une protection particulière, elles luttent pour survivre à leurs manières.

Soucieuse de l'accompagnement, de l'éducation, de l'épanouissement des enfants et de l'avenir des Orphelins et enfants vulnérables (OEV), artisans de la personnalité dynamique

d'un pays fort et prospère. De ce fait, être au service de ces enfants est un devoir de responsabilité qui participe à la prise en charge des OEV et à la protection de leurs droits.

Les réalisations des actions diverses dont les enfants pourraient bénéficier à savoir :

- La participation à la protection des droits des enfants et ceux en moralité transnationale.
- La promotion de la prise en charge psychologique, sanitaire et nutritionnelle des OEV et ceux en moralité transnationale.
- La promotion des programmes nationaux et internationaux de lutte contre la stigmatisation.
- La contribution à l'épanouissement moral des enfants et jeunes en moralité transnationale sont des indicateurs déterminants qui matérialisent véritablement les motivations qui ont permis de monter ce projet afin de résoudre de manière adéquate le problème d'accueil, d'assistance, d'encadrement des OEV, des enfants et jeunes en moralité transnationale.

En absence notoire des d'industrie susceptible de résorber un grand nombre de chômeurs, le secteur artisanat constitue une alternative pour occuper utilement des enfants et jeunes désireux de subir un apprentissage aux petits métiers d'utilité immédiat, la création de ce centre pourra leur garantir une activité rémunératrice d'emploi et d'autonomie.

Il est donc impératif pour notre ONG de construire ce centre d'une capacité de 50 enfants en situation difficile et de soutien aux jeunes en moralité transnationale.

Consciente de leur avenir peu certain, notre ONG ASEFCE BENIN se propose de prendre des initiatives par la construction d'un **centre d'accueil, d'assistance, d'éducation et de professionnalisation des orphelins et enfants vulnérables** permettra à ces bénéficiaires et personnel encadreur de bénéficier d'un espace familial, affectif et convivial afin d'apporter sa contribution à la formation des enfants et jeunes défavorisés et de mieux les préparer à leurs responsabilités futures.

Ce centre aura comme principaux buts, l'accueil, l'assistance, l'éducation et l'accompagnement psychologique ainsi que la formation socioprofessionnelle des jeunes filles et garçons adolescents de 18 à 23 ans et de veiller sur le plein épanouissement des orphelins et enfants de 5 à 17 ans.

LES OBJECTIFS DU PROJET

Objectifs Quantitatifs :

- Accueil, assistance, éducation et formation de 60 Orphelins et enfants vulnérables et ceux en mobilité nationale et transnationale ;
- Valorisation de plus de 5 métiers artisanaux ;

- Lutte contre le chômage ;
- Accompagnement et soutien de près d'une dizaine de maîtres-artisans ;
- Insertion de 100 enfants désœuvrés par an et de manière durable.

Objectifs Qualitatifs :

- Offrir les meilleures conditions d'encadrement familial aux enfants ;
- Participer à la formation théorique et pratique des jeunes déscolarisés ;
- Contribuer à la prise en charge individuelle des jeunes ;
- Organiser le suivi psychosocial des jeunes enfants sur les lieux d'apprentissage ;
- Consolider les activités des maîtres-artisans ;
- Former et encourager l'insertion socio professionnelle des jeunes filles et garçons.

ACTIVITES / STRATEGIE D'INTERVENTION

L'ONG ASEFCE BENIN à travers sa stratégie de mise en œuvre va réduire de manière considérable la déperdition scolaire, sociale et la stigmatisation des enfants en situation difficile et induire un changement à l'autonomisation et à l'émancipation des femmes, mères de certains enfants formés par le centre.

Elle va travailler à mobiliser des fonds auprès de ses partenaires mais également élargir l'éventail des donateurs pour la mise en œuvre du projet.

Elle va mettre en place un système de processus d'achats des matériaux de construction et des équipements dans le respect des procédures de passation de marchés qui permet d'avoir des produits de meilleurs qualités pour les enfants.

Le démarrage officiel des activités du centre se feront selon un calendrier pour permettre aux enfants de disposer le plus tôt possible des locaux dans le cadre de leurs formations.

Cette remise se fera à travers une cérémonie dans le centre en présence des partenaires, des autorités à divers niveaux, des acteurs de protection de l'enfant, des tuteurs, des parents et des éducateurs.

Ces cérémonies seront médiatisées et permettront à l'ONG ASEFCE BENIN et aux enfants de témoigner publiquement leur gratitude aux différents partenaires et donateurs.

Après la remise collective, il sera demandé aux centres de promotion sociale de faire le suivi avec l'appui du service technique de la mairie pour voir si réellement les enfants ont bien débutés la formation.

L'ONG ASEFCE BENIN s'assurera de communiquer avant, pendant et après la mise en œuvre du projet pour sensibiliser les populations sur l'importance de l'initiative.

Au cours des séances de sensibilisation l'ONG ASEFCE BENIN donnera une part importante à la visibilité des partenaires qui ont soutenu le projet.

L'ONG ASEFCE BENIN produira un rapport technique et financier de l'initiative qui mettra en exergue les principales leçons tirées pour les prochaines fois. Une réunion de restitution sera organisée pour obtenir le feedback des partenaires.

Pour les questions relatives à la sensibilisation des populations sur l'importance de la protection des enfants vulnérables dans le cadre de l'éducation pour tous, le rôle du cadre de concertation des acteurs de protection des enfants sera déterminant.

De façon stratégique, l'approche participative sera privilégiée afin d'associer le plus possible les partenaires et les bénéficiaires. Ces différentes parties prenantes du projet devront une part active à toutes les phases d'exécution : identification, préparation, mise en œuvre, suivi et évaluation.

Ces activités du projet se résument en 04 phases :

- **a) Phase 1 : Etude de Faisabilité**

Pour ce faire, l'ONG ASEFCE BENIN, pourra éventuellement avoir recours à des personnes extérieures ou des cabinets d'études disposant d'une expérience solide dans le domaine de la construction, qui sera en mesure de rédiger un cahier de charges très précis respectant toutes les normes actuelles et prenant en compte les éléments constitutifs en tant que tel.

- **b) Phase 2 : Conception**

Il s'agit de concevoir les plans et devis descriptifs de l'architecture des bâtiments ainsi que le calendrier d'exécution des travaux. Le respect des normes et standards de création d'un centre d'accueil de cette nature sera de mise et les démarches seront menées auprès de la Direction de la Famille de l'Enfant et de l'Adolescent du Ministère de la Protection Sociale, afin d'obtenir toutes les autorisations nécessaires.

- **c) Phase 3 : Construction des Bâtiments**

A ce niveau, il s'agit de matérialiser les bâtiments depuis les fondations, l'élévation des murs, le dallage, la charpente, le toit, les travaux de menuiserie, les travaux d'électricité, de plomberie, de climatisation, de peinture, de décoration et les travaux de finition.

NB : Dans cette option on envisagera aussi la construction et la mise en fonction d'une adduction d'eau potable alimentée par une pompe solaire pour pallier aux besoins de coupure d'électricité conventionnelle.

- **d) Phase 4 : Equipement des locaux**

Dans cette ultime phase, il sera question d'équiper le Bloc Administratif, l'Infirmierie, la Cuisine, la Salle de Séjour, les différents Ateliers et salles de formation (Couture, Coiffure,

Informatique, Soudure, Menuiserie, Mécanique auto et moto, les techniques et pratiques agropastorales, ... La Salle de Réunion, la Buanderie et la Guérite.

Plusieurs entreprises seront sollicitées par des appels d'offres pour la prestation des différents services à cet effet.

Résultats attendus

Les résultats tangibles qui seront obtenus à travers la mise en œuvre des activités du présent projet sont :

- Une étude de faisabilité est réalisée
- Des plans et devis sont réalisés
- Un centre d'accueil d'une capacité de 50 places avec des bureaux et services connexes est construit
- Les locaux sont équipés

Un cadre adéquat et familial est créé et pour accueillir, encadrer et former les enfants en situation difficile et de mobilité nationale et transnationale.

- 60 enfants sont accueillis, encadrés et formés jusqu'à leur insertion socioprofessionnelle
- Des emplois sont créés.

BENEFICIAIRES DU PROJET

Le projet prend en charge dans la limite des moyens mobilisés, les orphelins, les enfants issus des ménages démunis et autres enfants vulnérables accueillis et formés dans le centre.

Il ambitionne d'accompagner au minimum 60 enfants. Ces derniers sont choisis en priorité parmi les enfants qui sont prises en charge par l'ONG ASEFCE BENIN et ensuite dans les ménages où les parents ont des difficultés à assurer le minimum de protection et de l'éducation des enfants.

Les critères de sélection des bénéficiaires directs sont basés sur les caractéristiques sociodémographiques, socio-économiques des ménages et le degré d'intégration sociale entre ces ménages démunis et l'environnement social.

STRATEGIE D'INTERVENTION ET MOYENS

1. Stratégie globale

Avant le démarrage proprement dit des formations il sera organisé un atelier de deux jours pour mener une réflexion globale sur le centre. Aussi le profil des personnes ressources, des thèmes et des personnes à former seront ensemble revus en vue d'une orientation stratégique

adéquate. Les cours théoriques en salle seront systématiquement illustrés par des travaux pratiques.

2. Stratégie spécifique

Objectif N°1 : Formation et renforcement des capacités des jeunes déscolarisés et de ceux qui n'ont pas eu l'opportunité d'accéder à l'éducation classique formelle.

Interventions Théoriques :

- Alphabétisation ;
- Initiation et renforcement de capacités à la langue Française et Anglaise ;
- Comptabilité et gestion ;
- Marketing ;
- Initiation en Informatique ;
- Création des objets d'arts ;
- Initiation aux différentes danses culturelles du Bénin et d'Afrique ;
- Initiation et perfectionnement en couture (création de mode) ;
- Initiation et perfectionnement en coiffure, en perlage ;
- Initiation en technique de restauration ;
- Education environnementale ;
- Education sanitaire ;
- Education à la vie familiale ;
- Etc...

NB : Les cours théoriques en salle seront systématiquement illustrés par des travaux pratiques.

Objectif N°2 : Mettre à disposition des bénéficiaires des ateliers de productions fonctionnelles dans le cadre de leurs insertions dans le monde du travail.

Interventions Pratiques :

- Mise à disposition d'un Salon de coiffure destiné à la production et à la formation continue sur le métier ;
- Production dans un atelier de couture et formation continue sur le métier de couturier / Styliste ;
- Implantation d'un atelier de Perlage visant la production et la formation continue sur le métier ;
- Mise à disposition d'un espace multimédia destiné à la production ;
- Construction d'atelier de mécanique, d'électricité, de soudure et menuiserie.

3. Stratégies d'appui

Les formés seront organisés pour des activités socio-économiques et seront suivis et évalués par une commission technique de suivi.

Des ateliers de productions et des encadreurs professionnels seront à leurs dispositions afin de les permettre de développer des activités génératrices de revenus et surtout de s'insérer dans le monde du travail.

ANALYSE TECHNIQUE

Ici il est question des dispositions techniques à prendre pour le bon fonctionnement du projet.

1. Des activités de formations théoriques

Etablir :

1. Le profil des secteurs prioritaires de formation ;
2. Le profil des enfants et jeunes à former ;
3. Le profil des formateurs et encadreurs ;
4. Les personnes et institutions ressources ;
5. Le calendrier et période de formation ;
6. Le calendrier de stage de terrain si nécessaire

2. Des activités de formations pratiques

Elles concernent :

1. Les techniques et stratégies de formation pratique ;
2. La comptabilité simplifiée et la gestion ;
3. L'encadrement technique des groupes ciblés ;
4. Le marketing et la publicité.

EFFETS DU PROJET SUR LES CIBLES

- Ce projet vise à réduire le taux de déscolarisation dans les milieux à partir d'un apport collectif de toutes les bonnes volontés qui s'intéressent aux problèmes des couches sociales vulnérables. Il permet de réduire l'exclusion sociale et de favoriser l'intégration sociale des enfants vulnérables dans leurs milieux de résidence.
- De par sa nature, ce projet permet également de garantir aux bénéficiaires un bon avenir et de réduire au sein des enfants bénéficiaires le sentiment d'être des exclus sociaux pour favoriser leur plein épanouissement sur le plan socioprofessionnel et d'auto-emploi.

- La démarche participative choisie dans la mise en œuvre de ce projet est un gage de succès en ce sens qu'elle permet l'implication de tous les acteurs à la base ainsi que les bénéficiaires.

ETUDE SOCIOPOLITIQUE

1. Socialement :

Les parents (père ou mère malades atteints du VIH-SIDA, grand parent, oncle, tante, etc) des pensionnaires sont déchargés de tous soucis auparavant liés à l'encadrement d'un enfant orphelin. Les parents malades en particulier, désormais que leurs enfants sont encadrés et auront l'esprit dégagé pour suivre leur traitement. Ainsi encouragés, ils contribueront à la pérennisation du projet.

De plus les enfants eux-mêmes de façon spécifique se sentiront dans un foyer d'éducation et de partage, ils seront encadrés et éduqués à la gestion du bien commun et seront amenés de manière systématique à faire des efforts pour un changement de comportement social pour ceux ayant longtemps vécus en marge de la société.

2. Politiquement :

Ce projet répond aux aspirations du gouvernement béninois qui encourage la socialisation des enfants en situation difficile. Dans ce programme d'amélioration des services d'éducation, le gouvernement prévoit quelques démarches dont l'amélioration et l'accès à l'éducation pour tous, l'amélioration de la qualité des structures d'accueil des œuvres sociales privées, la promotion et la protection de l'enfant, de l'adolescent(e) et de la femme.

ETUDE TECHNIQUE DU PROJET

1. Descriptif :

Le présent projet consiste à créer et à équiper un centre d'accueil, d'assistance, d'éducation et de professionnalisation des enfants et jeunes démunis afin qu'il puisse former de manière complète 60 enfants en situation difficile et des jeunes en mobilité transnationale, c'est-à-dire pourvoir à leurs besoins éducationnels, professionnels, sanitaires, vestimentaires, nutritionnels.

Leur assurer un soutien et un suivi psychologique permanent.

2. Ressources humaines :

L'ONG ASEFCE BENIN, coordonnatrice du projet se chargera de l'administration entière du centre, de l'équipement nécessaire et des frais de fonctionnement. Elle pourra avoir recours à des expertises jugées nécessaires dans des domaines précis.

3. Organisation et gestion du centre et de ses services annexes :

La pérennité du présent projet exige un engagement sans faille de tous les acteurs.

Pour ce faire il est prévu :

- La rédaction et l'application d'un règlement intérieur au profit des pensionnaires ;
- La rédaction et l'officialisation d'un cahier de charge pour chaque employé ;
- Un cahier de gestion de toute la structure.

Ceci permettra une analyse poussée de tous les paramètres contribuant à des résultats positifs.

Au demeurant, le projet sera administré par un conseil d'administration et de contrôle et une direction assurera la gestion au quotidien du centre d'accueil.

ORGANISATION TECHNIQUE ET GESTION INTERNE DU PROJET

1. Organisation des ressources humaines :

Le conseil d'administration et de contrôle sera composé de cinq (5) membres dont deux (2) à l'interne et trois (3) à l'externe. Son rôle sera de veiller au bon fonctionnement par des concertations régulières et périodiques pour la réussite du projet et la bonne administration du centre d'accueil. Il sera composé de :

- Un Président,
- Un Trésorier,
- Trois membres.

A/ Personnel technique fixe :

- Un Directeur, personne permanente responsable du centre,
- Un Surveillant / Encadreur,
- Deux assistants sociaux / Animateurs,
- Un Responsable chargé des finances / Comptable,
- Un Chargé de Programmes (CP),
- Un Responsable Ressources Humaines (RH),
- Un Responsable Logistique,
- Une Secrétaire de Direction,
- Un (e) Infirmier(e) permanent(e),
- Deux Aides-soignants(es),
- Un Responsable Hygiène et Assainissement (RHA),
- Un Responsable de la Cellule de Communication,
- Un Bibliothécaire,

B/ Personnel Technique Contractuel :

- Un Psychoclinicien, Conseiller technique consultant ;
- Des formateurs spécialistes contractuels ;
- Des facilitateurs ressources identifiés ;

C/ Personnel d'Appui :

- Deux cuisinières ;
- Deux gardiens (jour et nuit) ;
- Un agent de liaison ;
- Deux chauffeurs (à long terme) ;
- Deux techniciens de surface.

2. Le processus gestionnaire :

La gestion du projet est confiée à l'équipe de coordination avec l'appui de contrôle du conseil d'administration.

CALENDRIER D'EXECUTION

Le suivi-évaluation du projet (suivi des bénéficiaires au niveau du centre, collecte des données sur les résultats obtenus des bénéficiaires, suivi et évaluation à mi-parcours et évaluation finale).

Evaluation interne : des rapports trimestriels financiers et moraux seront élaborés et appuyés d'un rapport annuel par l'ONG ASEFCE BENIN puis ils seront acheminés à chacun de nos partenaires dans ce projet.

Evaluation externe : elle sera effectuée par des partenaires techniques et financiers.

Formation : elle sera nécessaire pour l'ensemble du personnel afin d'assurer un travail dans les conditions les plus efficaces. Cette formation sera assurée par des experts dans le domaine de la gestion d'un orphelinat de qualité.

DURABILITE

Le projet est viable et durable. Il contribue grandement au développement de chaque communauté en offrant aux enfants et jeunes défavorisés les moyens de se réaliser pleinement en tant qu'individu, citoyens responsables.

En outre, la population augmente chaque année, les universités forment plus de 50.000 étudiants qui sortent pour les 90% sans emploi.

Aujourd'hui, l'enseignement professionnel est en marche.

Le marché est large et l'impact de nos actions sur les plans national et sous régional est réel.

Le soutien des institutions et des organismes nationaux et internationaux sur les trois premières années du projet est capital et devrait nous permettre de poser les bases solides de ce projet en nous permettant d'accroître notre autofinancement au fil des années et nouer de nouveaux partenariats.

RISQUES : EVENTUELS OBSTACLES D'ECHEC

Les seuls obstacles identifiables dans la réussite de ce projet et la viabilité de ses résultats, demeurent dans la rapidité ou non des procédures financières.

Une lenteur dans la mise en œuvre du budget ralentit les résultats et décourage la cible.

Par conséquent, une certaine autonomie financière avec une mise à disposition suffisante et en temps réel de logistiques et moyens de fonctionnement, permettra une plus grande rapidité dans la production du succès de ce projet et surtout de son impact sur les populations. Ceci sera toutefois accompagné par un contrôle rigoureux.

PERENNISATION

L'étude de ce projet nous convainc de sa rentabilité sociale. Les partenaires techniques et financiers auront permis encore par leur accord de financement pour la mise en place de centre pour enfant en situation difficile et au développement de la promotion de l'enfant.

Ils contribueront à leur manière à la lutte contre la pauvreté et la réduction de l'insécurité de notre ville.

L'ONG ASEFCE BENIN exprime déjà sa pleine reconnaissance à tous ceux qui auront apporté leur soutien pour la réalisation de ce projet salubre et plein d'avenir.

CONCLUSION

Ce projet est une initiative importante, dans la mesure où il permet à plusieurs centaines d'enfants orphelins et démunis d'être épanoui et donne une opportunité à chaque acteur de contribuer à la protection et à la formation de ces enfants vulnérables.

Le projet offre un atout particulier aux donateurs et partenaires dans la mesure où il est exécuté par une structure qui a une expérience avérée dans le domaine d'assistance aux enfants démunis et qui donnera une visibilité aux institutions.

D'un montant total estimé à cette initiative de l'ONG ASEFCE BENIN est un appel à la protection et à l'autonomisation des enfants orphelins et démunis du Bénin.

Les donateurs et partenaires de toutes catégories sont invités à apporter leur soutien pour donner espoir aux enfants vulnérables car tout enfant est précieux.

BUDGET

Le projet dont le coût estimatif est de

Pour assurer le maximum de bénéfices immédiats aux enfants vulnérables, la stratégie de mise œuvre l'ONG ASEFCE BENIN lui permettra d'assurer la meilleure gestion des ressources et d'en garantir la traçabilité de l'opération afin de renforcer l'esprit qui sous-tend la création de ce centre vis-à-vis des enfants bénéficiaires pour l'atteinte des objectifs.

L'ONG ASEFCE BENIN va bientôt lancer la recherche et la collecte de fonds en numéraire ou en nature auprès des différents partenaires nationaux et internationaux susceptibles de contribuer à la réalisation dudit projet.

Un budget détaillé activité par activité sera fourni lors de l'écriture finale du projet.

DESIGNATION	QTE	PU	ESTIMATION/FCFA
1. Généralités			